

Accord entre Ottawa et Washington

Les forces armées du Canada et des Etats-Unis

Ottawa, le 21 (D.N.C.) — Le premier ministre, M. Mackenzie King, a déposé en Chambre hier après-midi un échange de notes avec les Etats-Unis comportant un accord entre le Canada et les Etats-Unis relatif au versement dans les forces armées des Etats-Unis de certains ressortissants actuels et anciens des Etats-Unis qui sont à ce moment en service dans les forces navales, militaires et aériennes du Canada.

Il y a actuellement dans les forces armées du Canada, en dedans et en dehors de ses limites territoriales, environ quinze ou seize mille ressortissants des Etats-Unis, dont neuf à dix mille dans l'armée, six mille dans les forces aériennes et quarante-deux dans la marine. En droit strict, ils ne sont pas tous des citoyens actuels des Etats-Unis. Certains d'entre eux se sont enrôlés dans l'armée canadienne au cours des premiers mois de la guerre alors que le Canada exigeait la prestation du serment d'allégeance et, en se conformant à cette formalité, ils perdaient leur citoyenneté américaine et devenaient sans patrie. Le présent accord, toutefois, tient compte de ces anciens ressortissants en les traitant tout comme s'ils étaient encore des ressortissants des Etats-Unis.

Le présent accord a pour but de donner à tout ressortissant américain en service dans nos forces l'avantage de passer dans l'armée de son propre pays s'il le désire. Les autorités canadiennes, toutefois, se réservent le droit de différer les mutations si le déplacement immédiat devait nuire à la poursuite commune de la guerre.